

BON DE PARTICIPATION
EXPOSITION ARTISANALE ET METIER D'ART 2022
Samedi 21 et dimanche 22 mai 2022
Ouverture au public de 9h à 18h
Installation vendredi 20 mai 2022 de 13h à 18h

Lieu : Site SIDR des 400 (sous le grand chapiteau)

Raison sociale :

Représenté par :

En qualité de :

Adresse :

.....

Numéro de téléphone :

Mail :

N° de SIRET:

Code APE:

Désignation des produits qui seront exposés :

.....

.....

.....

Cocher la case correspondant à vos besoins (tarif pour les 2 jours)

2 Tables sous le grand chapiteau (50 euros)

4 Tables sous le grand chapiteau (80 euros)

J'emmène mon chapiteau qui n'excède pas 3x3m, 2 tables sont fournies par l'organisateur, (60 euros)

Dimensions de mon chapiteau.....

Electricité (déterminez vos besoins en watt, précisez les machines) :

.....

.....

Pour les forains autres que les artisans (restaurants, manèges etc...)

- Petites attractions, et manèges pour enfants : 50€ l'emplacement/jour
- Camion bars et petits métiers de bouche : 25€ le mètre linéaire
- Restaurants, bars et commerçants divers : 3,50€ le m²/jour

Documents à fournir pour la constitution du dossier :

- Le bon de participation
- Pièce d'identité du demandeur,
- Justificatif d'adresse de moins de 3 mois,
- K/BIS moins de 3 mois,
- Attestation d'assurance « responsabilité civile PROFESSIONNELLE »
- Déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle vis-à-vis de la législation du travail.
- Métier de bouche en plus -> DSV et attestation formation à l'hygiène

Date limite d'inscription 18/04/2022 (dans la limite des places disponibles) par mail de préférence

nathalie.morel@mairie-tampon.fr

Ou remis contre récépissé / ou réceptionnés par voie postale, à l'adresse suivante :

Service Animation / événements

Mairie du Tampon

256 Rue Hubert Delisle

97430 Tampon

La réservation définitive de l'emplacement ne sera valide qu'après règlement de celui-ci.

(à la signature du contrat d'occupation du domaine public communal)

Pour toutes informations 06 92 77 95 95